

Réf. FFM54-55/RM/05-22/20221005

**COMPTE RENDU**

**RÉUNION MENSUELLE**

**DATE : Mardi 10 mai 2022**

**ORDRE DU JOUR :**

- 14 mai Café Motard 2022 préparation
- 21 mai journée SR préfecture
- 21 mai manifestation nationale contre le CT
- 5 et 6 juin Assises: Inscriptions? A-t-on l'ordre du Jour, débats? Résolution sur les dons.
- PDASR 54 et 55
- Point trésorerie et adhésions
- Goodies : T-shirts, achat autocollants, porte-clefs etc.
- Hébergement/adresses mail/site internet ?
- Tentative d'intimidation Préfecture de Police de Paris
- 22/23 août American Crazy Show à Pont-à-Mousson.
- Balades FFM
- ERJ Art s/Meurthe. Résumé. Prochaines interventions. Candidatures à des formations?
- Journée piste du 23 Juin? A relancer
- Questions diverses

**MEMBRES PRESENTS :**

	Nom	Poste	Présence
BUREAU	Serge BOUNAIX	Coordinateur	Oui
	André PECHAUD	Co-coordonateur	Oui
	Babeth VUITTON	Trésorière	Oui
	Sandrine PFEFFER	Secrétaire	Oui
	France WOLF	Co-secrétaire	Oui
	Florent AVRIL	Membre du bureau	Excusé
	Elise LACOSTE	Membre du bureau	Oui
	Marc MANGEOT	Membre du bureau	Excusé
	BUREAU ELARGI	Pascal WOLF	Membre du bureau élargi
Quentin WOLF		Membre du bureau élargi	Oui
Adhérents	Bruno HERVE	webmaster	Oui

**☞ Suite à un retard SNCF entraînant un retard de France revenant avec des informations de Paris, les présents décident de modifier l'ordre de discussion de l'ordre du jour.**

FFMC 54-55, 10 rue Opalinska 54140 Jarville la Malgrange

Mouvement FFM :

La FFM est membre de la



## ➔ Goodies :

Sandrine qui pilote cette action depuis de nombreux mois fait le point sur les derniers devis.

Le prix de vente des autocollants est arrêté à 2€ et celui des porte-clefs à 5€.

La discussion porte ensuite sur la commande de T-Shirts à manches courtes ou à manches longues, en blanc, en gris ou en noir. Compte-tenu de plus du nombre de tailles nécessaires, il n'est pas envisagé dans un premier temps d'en acquérir pour les vendre. Et à l'unanimité il est validé la commande de T-shirts pour les membres de l'équipe afin de faciliter son repérage par les motards venant à nos actions. Dans un second temps si ceux-ci plaisent une ou plusieurs commandes complémentaires pourront être faites. A noter que certains membres ont souhaité acquérir à leurs frais des T-shirts complémentaires qui seront donc inclus dans la commande initiale.

## ➔ Agenda partagé :

Sandrine relève que la mise en place d'un agenda partagé a demandé beaucoup de temps personnel et souhaite savoir si ce projet semble intéressant ou s'il n'est pas utile qu'elle continue de s'y investir.

A l'unanimité l'idée et le visuel de l'agenda partagé plaisent. Des questions apparaissent sur son utilisation, notamment sur la nécessité d'augmenter le nombre d'administrateurs habilités à l'enrichir. Cet agenda peut-il fusionner avec les agendas Google ou Outlook déjà utilisés par certains ?

Autre question, ce calendrier ne fait-il pas double emploi avec celui sur le site internet ?

De fait non, car si ce dernier est destiné à nos adhérents et sympathisants pour leur permettre de connaître à l'avance nos différentes actions, il ne présenterait aucun intérêt d'y inclure nos diverses réunions comme avec la Métropole, les élus, les collègues etc.

L'agenda partagé pour sa part, permet un échange d'informations au sein du Bureau élargi afin de savoir qui fait quoi, quelles actions ou réunions, quand, et permettre d'envoyer automatiquement des rappels aux intéressés.

Son utilité ne fait pas débat. Il est donc décidé de poursuivre sa mise en place sous forme de test avant une future décision.

## ➔ Café Motard du 14 Mai :

Il est prévu qu'Elise, Quentin, Sandrine et Serge y participent durant toute l'activité.

André pense pouvoir venir le matin. Babeth ne connaît pas encore ses disponibilités. Il est prévu de se retrouver le samedi matin à 8h30 pour charger le matériel et l'emmener sur le parking des auto-écoles au Zénith. Percolateur, eau, groupe électrogène, barnum, tables, rallonge électrique, sacs poubelles, fléchage. Babeth se charge des courses.

## ➔ Assises des 4, 5 et 6 juin au Cap d'Agde :

Elise, Quentin et Pascal y représenteront l'antenne. France y sera au nom de son mandat national.

Débat sur les résolutions proposées par la FFMC PPC (Paris et Petite Couronne).

Babeth précise que les dons concernant notre antenne portent grosso-modo sur une somme de 50€/an.

Les résolutions portant sur la répartition de ceux-ci qui ont déjà été débattues en Assises n'ont donc vraiment d'intérêt que pour les plus grosses antennes dont PPC est de loin la plus importante.

La 1<sup>ère</sup> résolution demande que la destination des dons soit mentionnée dans GAEL (qui permet l'adhésion et le renouvellement en ligne) et sur les bulletins d'adhésion papier.

Cette information figure déjà en ligne mais pas sur le bulletin papier. Est-il besoin d'une résolution pour faire compléter le bulletin papier ?

## Fédération Française des Motards en Colère

Des questions sont à poser : Combien les dons (la plupart du temps des arrondis de cotisations portés de 42€ à 45 €) effectués à l'aide d'un bulletin papier remis à l'antenne locale représentent-ils ? Ces montants qui vraisemblablement ne dépassent pas quelques dizaines d'euros changeraient-ils la situation de la trésorerie des petites antennes ? Alors que celles-ci ont toujours accès à la solidarité de leurs voisines et du national autant que de besoin, et pour des montant nettement plus importants ?

Le soutien de la Trésorerie Nationale n'est aussi possible qu'en raison de l'affectation d'une part importante de la cotisation et de la totalité des dons effectués par l'arrondi de cotisation. Cette résolution porte-t-elle sur une information ou sur un choix d'affectation lequel serait extrêmement compliqué à mettre en place car nécessitant une importante refonte de l'outil internet de la FFMC ?

La résolution 2 pour sa part propose de répartir les dons pour moitié entre le National et les antennes locales. Le côté pervers est que cela pourrait pousser à faire un don au profit de l'antenne plutôt qu'adhérer. Or, si le National n'existerait pas sans les antennes locales, celles-ci seraient bien démunies sans l'apport du National, son Bureau National bénévole mais participant à de nombreuses réunions avec les différentes autorités nationales, ses salariés, sa participation à la FEMA etc.

Décision est prise de se revoir dans une semaine le mardi 17 mai pour une réunion spécialement consacrée à la question des Assises et les votes de nos représentants.

### ➔ Action Contrôle Technique le 21 mai :

Un slogan national très lorrain a été adopté « On en a gros » permettant de dépasser le cadre du Contrôle Technique dont on attend toujours la publication du décret d'abrogation pour aborder aussi le thème des très contestables ZFE (Zone à Faibles Emissions) ou les récentes dérives de la Préfecture de Paris à l'encontre des organisateurs d'une manifestation déposée, au parcours validé et n'ayant connu aucun débordement. Ce qui est une nouvelle attaque aux libertés collectives et individuelles, à la liberté de manifester, qui n'est acceptable par aucun de nous. On en reparle également le 17 mai.

### ➔ Journée Sécurité Routière le 21 mai :

Pour mémoire la Préfecture de Meurthe et Moselle a souhaité associer la FFMC, la Mutuelle des Motards et l'AFDM à sa journée annuelle consacrée à la sécurité routière des 2 Roues Motorisés organisée le 21 mai cette année. La FFMC, l'AMDM et l'AFDM n'ont accepté cette sollicitation de la Préfecture qu'après s'être assurés que cette journée ne se faisait pas dans le cadre d'une alternative à la sanction.

Serge est chargé de revoir avec le Chargé de Mission 2 Roues Motorisés la localisation de notre intervention (parking du Zénith ou Communauté de Communes du Bassin de Pompey ?) L'heure à laquelle nous sommes attendus, la possibilité de bénéficier d'une salle en dur et/ou d'une tente, alimentation électrique, vidéo-projecteur, tables et bancs etc.

Il est prévu d'amener la TV et de quoi projeter sur celle-ci des films AFDM, de mettre en place une mini action ERJ. Seront présent Elise et Quentin pour l'AFDM, la Mutuelle des Motards et Pascal et Serge pour la FFMC et ERJ.

### ➔ PDASR Plan Départemental d'Actions Sécurité Routière :

Nous avons eu confirmation par le CM2RM de l'octroi d'une subvention de 2.000 € par la Préfecture de Meurthe et Moselle pour financer nos interventions en collèges et la formation de nouveaux intervenants (2 week-ends en région parisienne).

Pour la Meuse nous avons reçu un refus pour le financement de la formation.

FFMC 54-55, 10 rue Opalinska 54140 Jarville la Malgrange

Mouvement FFMC :

La FFMC est membre de la



### ➔ Trésorerie :

L'antenne compte 79 adhérents à ce jour.

### ➔ Adresse mail FFMC 54-55 :

L'adresse [contact@ffmc54-55.fr](mailto:contact@ffmc54-55.fr) est opérationnelle mais France n'a pas encore eu le temps de procéder à son enregistrement dans un logiciel de messagerie. Il renvoie pour l'instant sur la boîte Orange utilisée jusqu'à présent.

### ➔ Intimidation FFMC PPC :

Sujet déjà vu dans la discussion sur l'action « On en a gros »

### ➔ Action piste sur le circuit de Chennevières le 23 juin :

Une relance via FB et Twitter sera à faire l'annonce initiale ayant été sans doute faite à une date trop éloignée de la manifestation.

Faute de temps les autres points sont reportés à une réunion ultérieure.

### Calendrier 2022 :

A titre provisoire.

- 14 mai, Café des Motards Parking du Zénith
- 21 mai, Journée Sécurité Routière organisée par la Préfecture
- 24 mai intervention ERJ au lycée professionnel des Tournelles à Pont Saint Vincent
- 5 et 6 juin, Assises de la FFMC au Cap d'Agde
- 18 juin, Assemblée Générale de la Mutuelle des Motards à Saint Etienne
- 18-19 juin, Stage perf n°2 AFDM Lorraine
- 23 juin 2022, Journée piste de la FFMC 67 à Chennevières
- 02-03 juillet, Stage perf n°3 AFDM Lorraine
- 22-23 août : American Crazy Show à Pont-à-Mousson

### ➔ Prochaine réunion le mardi 7 Juin 2022 à 20h15 à l'Auto-école SERRIER

La FFMC a besoin de votre soutien pour mener ses actions ! Plus nombreux, plus forts !

Les adhésions sont ouvertes, pensez à vous réinscrire ! On compte sur vous !

➔ Adhésion ou ré-adhésion en ligne 2022 : <https://ffmc.asso.fr/espace-adherent>

Site web : <http://ffmc54.fr>

Nous écrire : [ffmc54@wanadoo.fr](mailto:ffmc54@wanadoo.fr)

Facebook : <https://www.facebook.com/ffmc54.55>

Twitter : [@FFMC54-55](https://twitter.com/FFMC54-55)

Le bureau de la FFMC 54-55

FFMC 54-55, 10 rue Opalinska 54140 Jarville la Malgrange

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la